

COMMUNE DE LA COTE D'AIME

COMPTE RENDU DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 22 JANVIER 2010

Présents : OUDARD Michel - BONNET-EYMARD Xavier - COLLOMB Joël - COLLOMB Thierry - DOBIAS Serge - GIRARD Gilles - GIRARD Sylvie - JOVET Joël - JULIE Sonia - NULLANS Marie Paule - REGNAULT Florence - SILVESTRE Philippe - VIBERT Christian - VILLIEN Gisèle

Excusée : DHERIN Adéline

Secrétaire : VILLIEN Gisèle

1. Garantie de l'emprunt contracté par l'OPAC de la Savoie pour la réalisation d'une opération de 4 logements locatifs sociaux à Pierrolaz – Prêt « Energie Performance »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'accorder sa garantie pour le remboursement, aux conditions définies contractuellement, de la somme de 29 000 € représentant 50 % d'emprunts de 58 000 € que l'OPAC de la Savoie se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts. Ce prêt est destiné à financer d'une part, le surinvestissement nécessaire à la mention « Très Haute Performance Energétique » pour la construction de 4 logements locatifs sur la commune, au lieu-dit Pierrolaz.

2. Adhésion de la commune à la SICA d'Alpage de Tarentaise

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la prise de participation de la commune de LA COTE D'AIME dans le capital social de la SICA d'Alpage de Tarentaise, et ratifie la souscription d'une part sociale de 15 € de valeur nominale.

3. Tarifs nuitées La Balme

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs du refuge de la Balme à compter de l'été 2010 :

- ½ Pension individuelle	35.50 €
- ½ Pension groupe + 6 personnes	34.50 €
- ½ Pension enfant – 10 ans	31.00 €
- Nuit seule	12.00 €
- Nuit groupe + 6 personnes	11.00 €
- Nuit enfant – 10 ans	8.50 €
- Taxe de bois	1.00 €
- Taxe de gaz	1.00 €

4. Demande de subvention PSADER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention auprès de la Région et du Département dans le cadre de travaux d'aménagement de la route de la montagne, près des chalets du Mont Rosset.

Le montant des travaux est estimé à 28 458.82 € toutes taxes comprises et la subvention escomptée serait de l'ordre de 60 % du montant de ces travaux.

5. Avenant à la convention pluriannuelle avec le groupement pastoral pour l'attribution de nouvelles parcelles

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant à la convention pluriannuelle à passer avec le groupement pastoral, qui leur confie l'exploitation des parcelles A 48 et A59, à compter du 1^{er} mars 2010.

6. Discussion sur les subventions 2010

Monsieur le Maire propose de reporter ce sujet car des discussions doivent avoir lieu à ce sujet au sein de la Communauté de Communes.

7. Réforme des collectivités territoriales

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des projets de réforme des collectivités territoriales et de suppression de taxe professionnelle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, dit son hostilité aux dispositions du projet de réforme qui menacent l'avenir des communes rurales et affaiblissent les territoires et leurs représentants.

Il demande que la réforme de la taxe professionnelle ne réduise en aucun cas les ressources directes et indirectes que la commune percevrait grâce à elle.

Il soutient la motion adoptée le 25 octobre 2009 par l'association des maires ruraux de France.

Il demande aux députés et sénateurs du département de soutenir, au sein de leur groupe et par leur vote, les demandes formulées par les maires ruraux de France.

8. Information

Monsieur le Maire rappelle que pour des raisons de sécurité le ski et la luge sont interdits sur les routes.

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée.

La Côte d'Aime, le 25 janvier 2010

Le Maire,
M. OUDARD